



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE AIGUES MORTES

DECISION DU MAIRE

Réf. : DEC/2015/76/1.1

Objet : Mission de service juridique

Le Maire de la commune d'Aigues-Mortes,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 17 avril 2014 n° 2014/11/5.5/14.04/1 donnant délégation de fonction du Maire visée par la préfecture le 22 AVRIL 2014, et notamment le point 4 autorisant le Maire « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu le décret n° 2013-1259 du 27 décembre 2013 modifiant les seuils applicables aux marchés publics et ce à compter du 1^{er} janvier 2014.

Vu, le présent marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée conformément à article 28-1 du Codes Marchés Publics.

Vu la consultation mis en ligne sur marché online sous la référence 15-154339 en date du 09/10/2015, (Direction de l'information légale et administrative), sur la plateforme de dématérialisation « mairieaiguesmortes.marcoweb.fr » et sur le site de la mairie d'aigues mortes

Vu les offres présentées par :

Maître Arthur GUIMET – GUIMET & ASSOCIES à LYON

Maître Joseph ANDREANI – SALARL ANDREANI-HUMBERT à LE THOLONET

Maître François KLEIN – SELAFA KGA AVOCATS à PARIS

Maître Christophe LONQUEUE – SCAP SARTORION-LONQUEUE-SAGALOVITSCH à PARIS

Maître Simon MARESCHAL DE CHARENTENAY – SELARL AdDen à MONTPELLIER

Maître Florence AUBY – SELARL CABINET AUBY ET ASSOCIES à MONTPELLIER

Maître Christophe CABANES – SELARL CABINET CABANES – CABANES NEVEU ASSOCIES à PARIS

Maître Thomas GILLIOCQ – SCP COULOMBIE GRAS CRETIN BECQUEVORT ... à MONTPELLIER

Maitre Vincent CORNELOUP – DSC AVOCATS à PARIS

Maître Fabrice DI FRENNA – SCP SANGUINEDE DI FRENNA & ASSOCIES à MONTPELLIER

Maître Jérôme JEANJEAN – SCP SCHEUER VERNHET ET ASSOCIE à MONTPELLIER

Maître Jean-Philippe MENEAU – SCP VINSONNEAU-PALIES NOY GAUER & ASSOCIES à MONTPELLIER

Maître Laurent DUCROUX – DS AVOCATS à MONTPELLIER

Vu d'analyse des offres

Accusé de réception en préfecture
030-213000037-20151030-DEC2015-76-AU
Date de télétransmission : 03/11/2015
Date de réception préfecture : 03/11/2015

Considérant les critères retenus pour le jugement des offres, selon pondération suivantes : 60 % Valeur technique, 40 % Prix forfaitaire et prix HT des honoraires

DECIDE

Article 1 : de retenir pour :

LOT N° 1 – DROIT PUBLIC GENERAL

Le cabinet SCP Coulombie Gras Cretin Becquevort Rosier Soland Gilliocq Barbeau-Bournoville (SCP CGCB et Associés) 8 place du Marché aux Fleurs 34000 MONTPELLIER, représente par Maître Thomas GILLIOcq Avocat Associé.

LOT N° 2 – FONCTION PUBLIQUE ET DROIT DU TRAVAIL / SOCIAL

Le cabinet SCP SCHEUER VERNHET ET ASSOCIES 1 Place Alexandre Laissac 34000 MONTPELLIER représenté par Maître Jérôme JEANJEAN.

LOT N° 3 – URBANISME – AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT

Le cabinet DL AVOCATS 26 Allée Jules Milhaud Immeuble Le Triangle 34265 MONTPELLIER, représenté par Maître Laurent DUCROUX Gérant statutaire.

LOT N° 4 – COMMANDE PUBLIQUE

Le cabinet SCP Coulombie Gras Cretin Becquevort Rosier Soland Gilliocq Barbeau-Bournoville (SCP CGCB et Associés) 8 place du Marché aux Fleurs 34000 MONTPELLIER, représente par Maître Thomas GILLIOcq Avocat Associé.

LOT N° 5 – DROIT PRIVE

Le cabinet SCP SANGUINEDE DI FRENNA & ASSOCIES immeuble l'Atrium, 43 Avenue du Pont Juvénal 34000 MONTPELLIER, représenté par Maître Fabrice DI FRENNA.

Le marché est reconductible trois fois (3), par périodes successives de un an (1), sans pouvoir excéder une durée totale de quatre ans (4).

ARTICLE 2:

La présente décision pour être exécutoire fera l'objet d'une transmission en Préfecture et d'une publication

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T. la décision sera communiquée en séance du Conseil Municipal.

Fait à Aigues-Mortes, le 30 octobre 2015

**Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN**

Certifié exécutoire compte tenu des :
- date de transmission à la Préfecture :
- date d'affichage :

Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90
Fax : 04.66.53.86.09
www.ville-aigues-mortes.fr

Accusé de réception en préfecture
030-213000037-20151030-DEC2015-76-AU
Date de télétransmission : 03/11/2015
Date de réception préfecture : 03/11/2015